

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Seine et Marne
Mairie d'AMILLIS –77120
Tél. : 01.64.04.60.26
mail : mairieamillis@orange.fr



PROCES-VERBAL SEANCE DU MARDI 15 MARS 2024

Date de convocation : 12.03.2024

Nombre de conseillers municipaux :

→ En exercice : 15

→ Présents : 12

→ Votants : 12

→ Pouvoir : 2

L'an deux mille vingt-quatre le vendredi quinze Mars à vingt heures deux minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame DOMARD Muriel, Maire.

Etaient présents : Muriel DOMARD, Maire ; Pascale TASD'HOMME, 1ere adjointe ; Michaël DUPONT, 2^{ème} adjoint ; Yveline PERROT ; François DORMOY ; Pascal OLIVIER; Laurence ADLER ; Gilles RACINET ; Régis BLONDEL ; Chantal BOCHER ; Sandrine BROCHOT ; Laëtitia CAILLAUX

Etaient absents excusés : Elise BLONDEL (pouvoir à Régis BLONDEL) ; Olivier ROUSSEAU; Flavien DOBIGNY

Secrétaire de séance : Laurence ADLER

Madame Le Maire ouvre la séance à 20h02 et constate que le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du Jeudi vingt-deux février deux mille vingt-quatre est adopté sans observation.

Ordre du jour :

- 1- DELIBERATION AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA SECTORISATION JOUY-LE-CHÂTEL
- 2- QUESTIONS DIVERSES

1. DELIBERATION AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA SECTORISATION JOUY-LE-CHÂTEL

VOTES :

🗳️ 12 OUI

🗳️ 0 NON

🗳️ 0 AUTRES

Délibération n° 2024.03.01

Le Conseil municipal ;

Vu la décision du conseil départemental de construire un établissement à Jouy-le-Châtel, le collège Jean-Jacques Barbaux, dont l'ouverture est programmée pour la rentrée 2025.

La sectorisation des collèges relevant de la compétence du Conseil Départemental, il lui revient de définir le périmètre de recrutement de ce futur établissement.

Considérant l'intention du Conseil Départemental de rattacher la commune d'Amillis à la sectorisation du collège Jean-Jacques Barbaux à Jouy-le-Châtel,

Considérant la lettre du président du Conseil Départemental, Jean-François PARIGI, en date du 27 Novembre 2023, demandant au Conseil Municipal de bien vouloir approuver cette nouvelle carte scolaire,

- Madame La Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de bien vouloir se prononcer sur :
- Le rattachement de la commune d'Amillis à la sectorisation du collège Jean-Jacques Barbaux à Jouy-le-Châtel à compter de la rentrée 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis **Défavorable** pour les raisons suivantes :

- Possibilité de division de fratrie
- Eloignement du pôle de vie et de rattachement qui se trouve actuellement à Coulommiers
- Pas d'activité Extra-scolaire à proximité
- Les élèves du RPI seront séparés pour le collège
- Activités sportives réduites (pas de piscine, cross, terrain de sport)
- Pas de visibilité sur la construction du gymnase et de son financement
- Pas de transport à la demande (TAD) sur Jouy-le-Châtel
- Pas d'information concernant la création d'un circuit spécial scolaire
- Passage par la N4 qui est dangereuse, avec un trafic important de poids lourds (pas d'information sur l'aménagement prévu du carrefour de la Mare aux grues)

2. QUESTIONS DIVERSES

➤ **Chantal BOCHER**

- Demande où en est le sujet du Puits des Marnières

Réponse de Muriel DOMARD Nous avons reçu les devis.

- Souhaite connaître quand le nid-de-poule avec un plot de signalisation va être réparé

Réponse de Michaël DUPONT Le rebouchage du nid-de-poule est prévu il faut attendre de meilleures conditions climatiques afin que l'enrobé puisse sécher correctement.

Réponse de Pascal OLIVIER Possibilité d'utiliser du ciment au vu de la profondeur du nid-de-poule

Réponse de Michaël DUPONT Une analyse de la solution la plus durable va être faite

➤ **Laurence ADLER**

- Souhaite obtenir des informations une solution possible pour la vitesse des véhicules Rue de la Chapelle

Réponse de Muriel DOMARD Mise en étude d'une solution

➤ **Laëtitia CAILLAUX**

- Informe au niveau du centre-ville les bouches d'égout n'absorbent pas l'eau.

Réponse de Muriel DOMARD un contrôle des bouches d'égout va être fait

Réponse de Michaël DUPONT La société TALIO est passé sur la commune afin de nettoyer et résoudre les problèmes avec les buses. Certains administrés on fait des travaux de raccords au réseau d'eau cependant ceux-ci ne sont pas adaptés et empêchent le débouchage et l'entretien de ces derniers.

- Informe que les administrés ne souhaitent pas stationner la nuit devant la Mairie peur de vandalisme sur les véhicules, préfère la place de l'église car entouré par des habitations. Refaire les marquages au Sol pour le stationnement.

➤ **François DORMOY**

- Informe du mécontentement suite au stationnement dans la rue du point du Jour en face du QG d'Amillis

Propose de délimiter des stationnements comme un Arrêt Minute

Réponse de Michaël DUPONT il est prévu de refaire les bandes Jaune et blanche sur la commune

➤ **Yveline PERROT**

- Informe du problème des poubelles qui restent régulièrement sorties ce qui gêne la circulation notamment pendant le passage du transport scolaire rue du Point du Jour

Réponse de Laëtitia CAILLAUX mise en place d'un passage alterné

Réponse de Muriel DOMARD Impossible vu le peu de visibilité pour un passage alterné, dans un premier temps réfection des lignes Jaune et Blanche et recherche d'une solution

Réponse de François DORMOY propose la mise en sens unique de la rue de l'Eglise

Réponse de Michaël DUPONT Il faut trouver une solution comme par exemple un Arrête minute, étude et mise en place d'une solution vont être faites.

- Informe que des stationnements sont disponibles le long de la rivière (rue du point du jour RD112) et vont être matérialisés.

➤ **Pascal OLIVIER**

- Demande où en sont les recherches pour refaire la voirie à Champblanchard, Bellevue, Bordes,...

Réponse de Michaël DUPONT Consultation de sociétés en cours, nous venons de recevoir des devis.

La séance est levée à 20h36